

Présents : Marie-Christine JUILLET-DORDET (Présidente), Martine THOMASSAINT (Vice-Présidente), Jean-François VIANDIER (2ème Vice-Président), Béatrice MAISONS (Trésorière), Fabien BLANCHARD (Secrétaire-adjoint), Frédéric LAMBEL, Marcel DUPONT et Jean-Paul CHEVALIER.

Excusés : Tiphaine CARRÉ (Secrétaire), Dominique CHIOCARELLO et Gilles BARDOU (C.A.S).

La séance s'est ouverte à dix huit heures et trente minutes.

L'appel est fait et l'ordre du jour énoncé

Ordre du jour :

- Point sur la saison
- Préparation de la saison prochaine
- Point sur la bourse toutes collections
- Point sur l'olympiade 2012/2016
- Préparation de l'olympiade 2016/2020
- Préparation de l'assemblée générale électorale (noms des personnes voulant se représenter au comité directeur)
- Préparation du vide-greniers
- Point sur le stand fédéral Châteauroux (avancée des travaux)
- Questions diverses

1) Point sur la saison

- Nombre de licenciés : 77, c'est un plus que l'année dernière au sein de la FFTIR et 5 licenciés à l'UFOLEP ce qui fait 82 licenciés au sein de l'ASTTIR.

- Trésorerie : Il reste 1376€ sur le compte en banque du club, 600€ vont être débités pour les différents engagements aux compétitions. Le club est « pauvre », ceci est dû au vide-greniers qui ne nous a pas beaucoup rapporté cette année. Une avance sur la subvention va être demandée à l'AST.

2) Préparation de la saison 2016/2017

- Le prix des licences augmentera de 5€ cette année.

- L'avenir du C.A.S. au sein de la section : Les membres du comité directeur présents soulèvent la question.

Les règles de sécurité demandées par le Président de la FFTIR M.CROCHARD doivent être respectées à la lettre, au niveau national. Au sein de notre club, un règlement intérieur a été voté par l'assemblée générale extraordinaire du dimanche 25 janvier 2014, et sera présenté au nouveau comité directeur de l'AST multisports. Si celui est voté par l'AST il sera applicable dès sa validation.

Il y est signifié notamment, que les interdits sont : « Le tir en dehors ou en avant du pas de tir (sauf entraînement plateaux sous condition*) », « Le tir de défense ou de police (riposte), avec extraction rapide de l'arme d'un étui de ceinture ou d'un holster. Le tir sur tout autre objet qu'une cible carton ISSF ou gong (art 1-5.4). », les membres du comité demandent à ce que ces règles soient respectées pour que la cohabitation se fasse dans de bonnes conditions.

Marie-Christine JUILLET-DORDET prendra contact avec M.BARDOU Gilles.

Si ces conditions ne sont pas acceptées le comité se réunira de nouveau dans les plus brefs délais.

3) Point sur la bourse toutes collections

Une recette d'environ 300€, ce qui reste correct pour un événement comme celui-ci.

Une vingtaine d'exposants se sont déplacés, au moins le double est envisagé pour l'année prochaine, nous comptons sur le bouche à oreille. Elle aura lieu le 12 mars 2017 à la salle des fêtes de Châteauneuf-en-Thymerais.

4) Point sur l'olympiade 2012/2016

Les quatre années qui se sont écoulées nous ont permis de renouveler notre matériel principal : les armes. Avec l'achat de 3 pistolets 10M, de 3 carabines 10M et de 2 carabines 50M, deux vestes de tir et des nouveaux gants. L'achat de la bouteille de plongée et des raccords pour recharger les bouteilles des armes à air comprimé. L'achat des portes cibles au 50M. C'est près de 9000€ d'investissement sur cette olympiade. L'achat de ce matériel récent permet au club de rester compétitif.

5) Préparation de l'olympiade 2016/2020

En quatre ans, beaucoup de choses peuvent se passer. La meilleure chose qui pourrait nous arriver serait de trouver un terrain pour y faire construire un stand de tir. Pour rappel, la convention de notre stand 50M s'arrête en 2024, il faut donc réagir maintenant pour que la section perdure.

Nous allons essayer de renouveler notre matériel d'optique (lunettes de tir) qui commence à avoir de l'âge. L'achat de carabines et de pistolets à bas coût pourra également être réalisé.

6) Préparation de l'assemblée générale électorale

L'assemblée générale aura lieu le samedi 10 septembre 2016 à 10h00 au stand de tir 10M. Des pouvoirs seront envoyés et devront nous être retournés (si vous ne pouvez pas être présent). Si le quorum n'est pas atteint, une assemblée extraordinaire sera convoquée le samedi 24 septembre 2016 à 10h00. Les convocations seront envoyées prochainement.

7) Préparation du vide-greniers

Cette année le vide-greniers aura lieu le dimanche 11 septembre 2016, l'installation aura lieu comme tous les ans le samedi 10 dans l'après midi. **LES BÉNÉVOLES SONT LES BIENVENUS !!!**

8) Point sur le stand fédéral Châteauroux (avancée des travaux)

Les travaux ont débutés le 1er avril, au lendemain de la pose symbolique de la première pierre par le Président, M. CROCHARD. La première réunion bimensuelle a eu lieu le 2 juin dernier, les travaux étaient sous l'eau à cause des inondations qui ont touchés toute la région. Le projet du stand « finale » a été présenté lors de cette réunion, les contraintes télévisuelles sont réglées. Le stand pourra accueillir toutes les finales 10, 25, 50m ainsi que l'arbalète, 400 places assises, un écran géant, les caméras motorisées et les câblages TV. Un rêve qui deviendra réalité courant 2017 !

La FFTir a décidé de créer une partie musée rendant hommage au tir sportif, aux compétiteurs et leurs palmarès.

9) Questions diverses :

- Où en est le règlement intérieur de la section ?

Réponse : Il a été validé par la section mais doit maintenant être voté par le comité directeur de l'AST, nous attendons une prochaine réunion pour leur soumettre.

- Courrier de la maire d'Élancourt : La police municipale de cette commune cherche un stand de tir pour s'entraîner. Le comité directeur est-il d'accord ?

Réponse : Nous voulons voir la convention afin d'y définir les conditions ainsi que le tarif.

- Marie-Christine JUILLET-DORDET propose pour remercier le conseil municipal de Thimert-Gâtelles qu'une soirée d'initiation au tir soit organisée.

Réponse : Le comité directeur valide à l'unanimité.

- La présidente nous annonce que le gymnase a été réservé le 25 et 26 mars 2017 pour le départemental été UFOLEP.

27 juin 2016

Réunion de comité directeur

- Fabien BLANCHARD demande aux membres du comité directeur de réfléchir afin de savoir s'ils souhaitent se représenter au sein du comité directeur. Lors de la prochaine réunion une liste sera faite, ceux qui souhaitent s'y présenter devront se faire connaître rapidement.
- Jean-François VIANDIER nous annonce que les devis sont en cours pour le changement de barillet et des clefs du 50M.
Les clefs seront numérotées avant d'être distribuées, elles seront nominatives.

Aucune autre question.

Rappel du calendrier des tirs contrôlés :

16 juillet 2016

17 septembre 2016

19 novembre 2016

Trois tirs sont nécessaires pour la validation de votre carnet de tir. Les concours officiels FFTIR peuvent servir de séance de tirs contrôlés.

ATTENTION : Aucun autre tir contrôlé ne sera effectué par l'AST TIR, il est de votre unique responsabilité de faire remplir votre carnet de tir.

La séance s'est terminée à vingt heures et vingt minutes.


Marie-Christine JUILLET-BORDET, présidente de l'AST section Tir.

